



## PROCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE JULES FERRY

**L'accès et la circulation dans la cité scolaire ne seront possibles que pour les usagers et les personnes équipés de masques.**

**L'élève qui ne respectera pas ce protocole ne sera pas accepté en cours. La vie scolaire se chargera de prendre contact avec la famille et lui demandera d'amener un masque.**

### Préalable :

- Les parents s'engagent, notamment à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Dans le respect des gestes barrières, les parents fourniront des mouchoirs en papier à leurs enfants.
- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas venir au collège ou lycée.
- Les parents se doivent de déclarer à l'établissement scolaire la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.
- Les personnels procèdent de la même manière.
- Le maintien de la distanciation physique, lorsqu'elle est possible, et l'application des gestes barrières devront être appliqués.
- 

### Organisation de la reprise au niveau des classes :

- Conformément aux recommandations ministérielles, la rentrée 2020 est une rentrée qui se fait sur les règles suivantes : Port du masque obligatoire pour les élèves.
- Port du masque obligatoire pour les enseignants.
- Pour l'EPS, les élèves devront porter le masque pour les déplacements et à chaque moment précédant l'activité sportive. Un protocole spécifique EPS (en annexe) a été rédigé.

### Organisation au sein des bâtiments :

- L'entrée et la sortie de la Cité scolaire pour les élèves s'effectuera par le portail côté parking des bus.
- Aucune entrée ni sortie d'élèves ne se fera par la loge à l'exception des personnels de l'établissement. Un distributeur de gel est installé dans le hall.
- Un sens de circulation est établi avec des escaliers montants et des escaliers descendants, afin d'éviter les croisements (matérialisé par une signalétique).
- Au niveau de la Vie Scolaire et de l'Administration, un sens de circulation est également mis en place.
- Des solutions hydro-alcooliques sont installées à l'entrée de chaque salle de classe.

- Un distributeur automatique de solution hydro alcoolique est installé à l'entrée de la salle des professeurs.
- Toutes les toilettes sont équipées de savon et de serviettes papiers.
- Les rampes, poignées, interrupteurs seront désinfectés une fois par jour.
- Le lycée étant lycée 4.0, les casiers seront attribués aux collégiens. D'autres élèves pourront en bénéficier dans des situations exceptionnelles.

### **Organisation de la demi-pension :**

- Un sens de circulation est établi, afin d'éviter les croisements, avec lavage des mains obligatoire avant le repas et après les repas.
- Le port du masque est obligatoire lors de tout déplacement

### **Pour l'internat**

- Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition

### **L'accueil des personnes extérieures :**

- Le port du masque et les gestes barrières devront être appliqués.

### **Autres points :**

- Une salle de l'infirmerie est dédiée aux cas suspects.
- Les fenêtres oscillo-battantes des salles sont déverrouillées.
- Les salles seront aérées durant les récréations et la pause méridienne.
- Concernant un élève malade dans l'établissement, sa température sera prise et un appel sera fait à la famille en cas de suspicion. La famille sera alors informée de la démarche à suivre.
- Concernant un personnel malade dans l'établissement, sa température sera prise et il lui sera conseillé de prendre rendez-vous chez son médecin traitant.
- Si un cas de COVID-19 est avéré, une information sera faite à l'Agence Régionale de Santé et aux autorités compétentes qui donneront les instructions à suivre.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels seront assurés selon les préconisations du protocole de l'Education Nationale.

***N'oubliez pas de vous rendre sur le site du lycée pour consulter les mises à jour.***

<https://www.citescolairejulesferry88.fr>